



**Compte rendu de la Réunion
du Conseil d'Administration de la Caisse des écoles de Viry-
Châtillon
du 11 mars 2019**

	Présent	Absent	Pouvoir à
ALMEIDA Catherine		X	Virginie Cannavo'
BEURAIN Jackie	X		
CAILLAUD Clément		X	Claudette Redon
CANNAVO' Virginie	X		
CAPELO Vanessa	X		
EECKHOUDT Marie-France		X	Florence Meunier
SZELONG Sébastien		X	Jackie Beurain
MEUNIER Florence	X		
PETIT-ARAKELIAN Dominique			
REDON Claudette	X		
TIREL-DUHAMEL Adeline			
VILAIN Jean-Marie		X	Vanessa Capelo
WU Amandine	X		
WURRY Virginie			

Au regard du nombre de personnes présentes et représentées, le quorum est atteint et le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Claudette Redon

Ordre du jour :

1 – Vote relatif au débat d'orientations budgétaires sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires 2019

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration de la Caisse des écoles :

- de prendre acte du rapport d'orientations budgétaires 2019
- de constater que le débat sur les orientations générales du budget principal s'est déroulé au cours de la séance du 11 mars 2019,

- d'adopter les orientations qui se sont dégagées pour l'exercice 2019 du budget de la Caisse des écoles.

Nombre de voix pour : 11

Nombre de voix contre : 0

Abstentions : 0

Observations : Il convient de remplacer dans la section « fonctionnement - recettes » la phrase

Concernant le projet handi'môme, la CAF est sollicitée pour un financement à hauteur de 66 €, la Ville complétant à hauteur de 16 052 €.

par :

Concernant le projet handi'môme, la CAF est sollicitée pour un financement à hauteur de 64 210 €, la Ville complétant à hauteur de 16 052 €. (erreur de frappe)

2 – Signature de la convention tripartite pour l'organisation de l'atelier d'art thérapie au collège Olivier de Serres

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver les termes de la convention annexée, d'autoriser le Président à la signer et à signer tout document relatif au bon déroulement de cet atelier.

Nombre de voix pour : 11

Nombre de voix contre : 0

Abstentions : 0

Observations : /

3- Signature de la convention de mise à disposition du local du 14 avenue de Flandre par la ville pour la Caisse des écoles

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver les termes de la convention annexée, et d'autoriser le Président à la signer.

Nombre de voix pour : 11

Nombre de voix contre : 0

Abstentions : 0

Observations : /

Jean Marie VILAIN,
Président de la Caisse des Écoles